

WALTER & DE MAISON

INTERNATIONAL REALTY

Barème des honoraires (TTC)

Mis à jour le 7 mars 2025

<p>Honoraires (TTC) de vente ou de recherche Biens résidentiels, immeubles, locaux commerciaux ou bureaux hors frais de notaire, avec une commission minimum de 8 000 € (à l'exception des boxes et parking : 5 000 €)</p>
<p>5 %</p>

<p>Honoraires de locations Montant adressé au locataire et au propriétaire</p>
<p>Zone non tendue : 8€/m² + 3€/m² avec état des lieux Zone tendue : 10€/m² + 3€/m² avec état des lieux Zone très tendue : 12€/m² + 3€/m² avec état des lieux</p>